



Première demande de carte de séjour

Par **abzara**, le **09/01/2009** à **09:14**

bonjour,
Je me suis mariée récemment avec un sans-papier, suite à cela nous avons déposé un dossier à la sous-préfecture de notre commune.
je précise que je suis française et lui est algérien.
En consultant leur fichier, l'administration s'aperçoit que mon mari a été contrôlé en 2007 emmené au commissariat mais relâché, sans toutefois caché son identité.
Ce qui me tracasse c'est qu'en plus il apparaît sur le fichier qu'il aurait été arrêté en 2003, mais aucun cachet n'apparaît sur son passeport datant de 2003 d'une éventuelle entrée en France. Je me pose la question suivante, peut-il y avoir eu une erreur lors de la déposition de 2007 lorsque mon mari a affirmé être rentré en France en 2005 ?
L'administration nous a remis aucun récépissé, le dossier est chez eux, et nous on dit qu'ils demanderaient l'autorisation à la Préfecture pour la remise d'un récépissé. En attendant c'est l'angoisse. Que risque-t-il d'arriver ? Quels sont nos droits. Merci de m'apporter une réponse.